



meeting des buralistes

Rubrique : actualités - Date : mercredi 26 avril 2006

L'AFP indique que René Le Pape, président de la Confédération des débiteurs de tabac, a demandé hier à réouverture des négociations du contrat d'avenir signé il y a trois ans afin d'aider les professionnels à poursuivre leur mutation. D'après l'agence, René Le Pape propose notamment de « compenser les pertes » des buralistes par une rémunération plus importante, en portant les commissions sur le tabac à 8% (6% actuellement) « pour se mettre en conformité avec (les) collègues italiens espagnols ». « Nous proposons également d'être concertés sur la prochaine loi antitabac et nous demandons évidemment une dérogation pour les bars tabac » a-t-il ajouté, en demandant aussi l'éradication du marché parallèle. L'agence souligne que selon lui, la pétition lancée le 6 avril pour protester contre l'éventuelle loi d'interdiction de fumer dans tous les lieux publics (reportée le 12 avril) a recueilli 3 millions de signatures pour l'instant mais que 5 millions de signatures devraient être obtenues.